



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/31/Add.1
17 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

Addendum

PROPOSITION DE PROJET : INDE

Cet addendum est émis afin de rendre compte des renseignements supplémentaires reçus de la Banque mondiale concernant le programme annuel de mise en œuvre de 2006 pour l'élimination graduelle du secteur de la production de CFC en Inde. Ces renseignements ont été reçus après l'envoi des documents de la 48^e réunion du Comité exécutif.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

1. La Banque mondiale a informé le Secrétariat, après l'envoi des documents pour la 48^e réunion du Comité exécutif, qu'elle avait éprouvé des problèmes techniques lors de l'envoi de la réponse aux observations du Secrétariat concernant le projet de fermeture de la production de CFC en Inde et qu'en raison de ces difficultés, plusieurs pages ne se sont pas rendues jusqu'au Secrétariat. Les pages manquantes contenaient des éclaircissements de l'équipe de vérification de la Banque mondiale concernant des anomalies dans les données de l'entreprise SRF. La Banque mondiale a fait parvenir la réponse complète au Secrétariat le 16 mars 2006.

2. La Banque mondiale a expliqué que les anomalies dans les données concernant la consommation de tétrachlorure de carbone et de HF par SRF ont été causées par l'omission d'inclure les données sur la production ou l'achat de ces matières premières dans le bilan des matières. L'équipe de vérification avait pourtant vérifié le bilan complet des matières de l'entreprise. Le paragraphe pertinent de la réponse de la Banque mondiale est repris ci-dessous et le chiffré du bilan des matières du tétrachlorure de carbone est joint au présent document, à l'annexe I.

« En ce qui concerne la production et la consommation de CFC et de tétrachlorure de carbone, l'annexe ci-jointe exprimée en SAO ne donne pas une image exacte car elle ne contient pas le tétrachlorure de carbone acheté ou ajouté. Le bilan du tétrachlorure de carbone a toutefois été vérifié lors de la vérification, à partir de la quantité restante de tétrachlorure de carbone indiquée. À titre d'exemple, en janvier, les stocks de tétrachlorure de carbone à l'ouverture étaient de 1 269,585 tonnes, la production était de 434,939 tonnes et les ventes intérieures étaient de 326,17 tonnes. Le tétrachlorure de carbone utilisé pour la production de CFC-11 et de CFC-12 était de 531,942 (identifié comme des ventes par contrat) et les stocks de fermeture étaient de 846,412 tonnes. Ce dernier chiffre est exprimé en SAO. Le tétrachlorure de carbone utilisé pour la production de CFC peut être confirmé en multipliant le coefficient de production et de consommation de CFC-11 et de CFC-12. Le bilan du tétrachlorure de carbone est joint aux présentes aux fins de référence et n'a pas été envoyé plus tôt car il n'était pas exprimé en SAO.

La situation est la même pour le bilan du HF, qui a été vérifié sur place. Cependant, comme le bilan comprend également la production de HCFC-22, les fabricants n'ont pas permis que des copies de ces informations quittent leur propriété. »

OBSERVATIONS

3. Les explications et le bilan des matières du tétrachlorure de carbone ont permis d'éclaircir la contradiction des données concernant la consommation des matières premières à SRF. Le changement mensuel des stocks correspond à la consommation mensuelle associée à la production de CFC multipliée par le coefficient de consommation du CFC/tétrachlorure de carbone.

4. La qualité de la vérification s'est améliorée depuis le recrutement d'une nouvelle équipe de consultants par la Banque mondiale pour 2004. Il y a eu un effort marqué pour se conformer

aux lignes directrices. Cependant, les lignes directrices ne devraient pas empêcher l'équipe de vérification de mener et de présenter un exercice de vérification clair et professionnel. Nous encourageons la Banque mondiale et le gouvernement de l'Inde à maintenir et à améliorer la qualité. Cette qualité sera très importante en 2006, lorsque la réduction dans la production de CFC devrait doubler par rapport aux années antérieures alors que la demande pour les CFC au pays et à l'étranger demeurera forte.

RECOMMANDATIONS

5. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat souhaite retirer ses recommandations présentées dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/31 et, comme la vérification indique de façon satisfaisante que l'Inde a respecté son objectif de production de CFC de 2005 établi dans l'accord, recommande que le Comité exécutif :

- a) Approuve le programme annuel de 2006 pour la fermeture de la production de CFC en Inde au montant de 6,0 millions \$US et les coûts d'appui associés de 450 000 \$US pour la Banque mondiale.
- b) Décaisse le solde de 0,15 million \$US de la tranche annuelle de 2005 et les coûts d'appui associés de 11 250 \$US pour la Banque mondiale.

Annex I

CTC MATERIAL BALANCE OF SRF

	Jan-05	Feb-05	Mar-05	Apr-05	May-05	Jun-05	Jul-05	Aug-05	Sep-05	Oct-05	Nov-05	Dec-05	TOTAL CY
CTC Global material balance (Plant + port + Godowns)													
1 OPENING STOCK	1269.585	846.412	1821.635	1328.084	903.683	730.561	139.413	1201.700	594.289	594.068	246.467	61.509	1269.585
2 NET PRODUCTION	434.939	331.876	504.904	576.826	633.959	387.654	461.614	429.224	421.839	475.654	471.415	550.444	5680.348
4 GROSS PRODUCTION													0.000
5 PURCHASES (B/L)	0.000	1044.986	0.000	0.000	0.000	0.000	1047.692	0.000	0.000	0.000	0.000	477.229	2569.907
11 Less: Material In Transit	0.000	0.000	49.890	0.000	0.000	0.000	149.110	0.000	0.000	0.000	0.000	24.320	
12 Receipts at Plant	0.000	0.000	340.850	686.610	0.000	0.000	619.710	418.673	0.000	0.000	0.000	447.650	2513.493
13 Total Losses	0.000	5.159	1.210	11.157	0.000	0.000	7.299	2.010	0.000	0.000	0.000	5.259	32.094
14 CAPTIVE SALES	531.942	0.000	629.795	618.620	423.151	642.242	0.000	648.185	0.000	400.665	364.553	0.000	4259.153
15 DOMESTIC DUTY FREE SALES	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
16 INTER-UNIT SALES	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
17 DOMESTIC MERCHANT SALES	326.170	396.480	367.450	371.450	383.930	336.560	439.720	386.440	422.060	422.590	291.820	471.190	4615.860
18 LOCAL SALES (14+15+16+17)	858.112	396.480	997.245	990.070	807.081	978.802	439.720	1034.625	422.060	823.255	656.373	471.190	8875.013
19 EXPORT SALES	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
20 TOTAL SALES (18+19)	858.112	396.480	997.245	990.070	807.081	978.802	439.720	1034.625	422.060	823.255	656.373	471.190	8875.013
21 SALES RETURN / (WRITE OFF)	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000
22 CLOSING STOCK (1+2+5-20+21-13)	846.412	1821.635	1328.084	903.683	730.561	139.413	1201.700	594.289	594.068	246.467	61.509	612.733	612.733
23 PLANT	845.212	775.208	627.917	886.283	716.461	126.513	767.817	572.689	588.668	223.667	60.309	587.213	587.213
24 ZONE	1.200	6.600	2.400	17.400	14.100	12.900	13.200	21.600	5.400	22.800	1.200	1.200	1.200
25 PORT	0.000	1039.827	647.877	0.000	0.000	0.000	271.573	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	
26 IN TRANSIT STOCK	0.000	0.000	49.890	0.000	0.000	0.000	149.110	0.000	0.000	0.000	0.000	24.320	0.000
27 TOTAL (23+24+25+26)	846.412	1821.635	1328.084	903.683	730.561	139.413	1201.700	594.289	594.068	246.467	61.509	612.733	612.733
28 DIFF (22-27)	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	0.000	
